

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

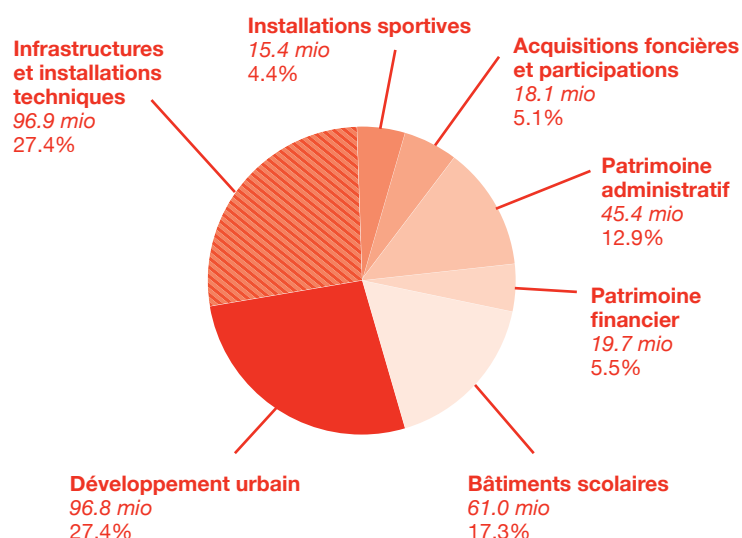
novembre 2012

n° 58

De gros investissements pour les dix prochaines années

La Municipalité a établi le plan des investissements de la Ville pour les dix prochaines années. Entre 2012 et 2021, Yverdon-les-Bains devrait investir près de 35 millions de francs en moyenne chaque année pour assurer son développement et répondre aux besoins de sa population. Toutefois, avec une marge d'autofinancement oscillant entre 15 et 20 millions de francs selon les années, la Ville doit d'ores et déjà faire des choix en échelonnant, repoussant, voire supprimant certains projets. Elle ne pourra pas autofinancer tous ses investissements. Elle devra donc recourir à l'emprunt, ce qui aura pour conséquence, à terme, l'augmentation de la dette publique.

Au cours des dix prochaines années, la Ville investira donc près de 350 millions de francs. La majeure partie de cet argent sera consacré au développement d'Yverdon-les-Bains, aux infrastructures et installations techniques et aux bâtiments scolaires. Le graphique ci-dessous montre la répartition sectorielle des investissements.



Ces investissements seront consacrés à la réalisation de projets d'envergure, dont voici les plus significatifs pour les dix prochaines années :

• Ecole secondaire sur le site des anciens Arsenaux	50'000'000
• Station d'épuration	25'000'000
• Nouveaux locaux des Services des énergies et des travaux et de l'environnement	20'000'000
• Réaménagement des rues du Cheminet et du Midi	19'000'000
• Nouvelle place d'Armes et parking souterrain	18'000'000
• Réaménagement de la rue de l'Ancien-Stand	15'000'000
• Hôtel de Police	15'000'000
• Avenue des Trois-Lacs, 3 ^e partie	15'000'000
• Aménagement du Coteau Est	14'000'000
• Réaménagement de la rue de la Plaine	13'000'000
• Nouvelle bibliothèque publique	7'000'000

La réalisation de ces différents projets phares permettra à Yverdon-les-Bains de poursuivre un développement harmonieux, avec l'objectif de proposer à la population une ville agréable à vivre, pourvue d'infrastructures de grande qualité.

Service des finances

Editorial

Le contenu du présent numéro de votre *Bonjour* est dense. L'actualité est à l'honneur, puisque les citoyens d'Yverdon-les-Bains seront appelés aux urnes le 25 novembre prochain pour se prononcer sur l'initiative «Stop aux Bouchons». Nous avons choisi, une fois n'est pas coutume, de faire place au débat, en présentant les arguments pour et contre cette initiative. Pour notre Ville, les enjeux sont importants et il nous paraît essentiel que chacun puisse se forger une opinion avant de glisser son bulletin dans l'urne.

Les discussions autour des questions relatives au développement de la Ville ne nous occuperont pas seulement autour et dans les urnes. Le processus de consultation du programme d'agglomération interviendra également en cette fin d'année. Dans ce cadre, chacun pourra prendre connaissance de l'évolution des projets et formuler son avis. Nous souhaitons une démarche aussi ouverte que possible, car la cité et son devenir appartiennent à tous ses habitants. Nous espérons que vous serez nombreux à vous y intéresser et à vous exprimer.

L'administration communale fournit un grand nombre de prestations au bénéfice de l'ensemble de la population. Leur financement est assuré, notamment et en particulier, par l'impôt, et porté au budget de la commune, discuté et approuvé chaque année par le Conseil communal. A côté du budget, le plan des investissements constitue un autre volet essentiel de la planification financière. Vous en trouverez ci-contre une synthèse qui traduit en chiffres les grands domaines dans lesquels la commune intervient, et à quelles infrastructures elle consacre ses ressources. En dépit des difficultés qui s'annoncent, nous essayons de maintenir un niveau d'investissement qui permette d'entretenir et développer nos infrastructures.

Enfin, comme dans chaque numéro de votre *Bonjour*, un certain nombre d'événements ou de prestations sont présentés ou rappelés. Une manière de découvrir la diversité et la richesse des activités qui, nous l'espérons, répondent au mieux à vos besoins. Si tel n'était pas le cas, n'hésitez jamais à nous faire part de vos suggestions ou souhaits : dans la mesure des ressources disponibles, nous essayons chaque fois d'y répondre, au mieux.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite une bonne lecture, et espère vous retrouver nombreux lors des différents débats ou manifestations qui se dérouleront cet automne!

Daniel von Siebenthal, Syndic

Dans ce numéro :

Bilan de la taxe au sac page 3

Votation du 25 novembre pages 4-5

Les soupes de décembre page 6

Réaménagement de la place Bel-Air page 8

Coupes de bois hivernales à Yverdon-les-Bains

Durant le prochain hiver, trois coupes de bois sont planifiées dans notre commune: deux dans des forêts appartenant à la Ville aux lieux-dits «Bois des Vernes» et «La Maladaire», et une dans une forêt cantonale au lieu-dit «Champ-Pittet». Ces travaux débuteront en janvier prochain et se termineront courant février 2013. Ces coupes de bois s'inscrivent dans la planification adoptée par le Canton et la Commune selon les plans de gestion forestière en vigueur.

Bois des Vernes

Il est planifié de couper 129 peupliers de culture et 105 feuillus divers sur une surface totale de 83 ares, pour un volume total de 333 sylvés (m³ de bois fort mesuré sur pied selon le tarif unique vaudois). Le bois des peupliers sera valorisé pour faire des caisses à poissons, des palettes et des copeaux. Le bois des divers feuillus (érables, frênes, vernes noires, etc...) sera destiné à des centrales de chauffe au bois de la région. Pour rappel, Yverdon-les-Bains exploite, depuis cette année, une centrale de chauffe au centre sportif des Isles. Les rémanents de coupe (branches) seront ensuite mis en andains pour dégager la surface qui devra être replantée d'essences indigènes de station (érables, frênes, tilleuls, cerisiers, chênes pédonculés, etc...). Le frêne sera sans doute exclu suite à l'apparition dans notre région de la maladie propagée par un champignon (chalara fraxinea ou flétrissement du frêne), qui s'attaque aussi bien aux jeunes qu'aux vieux frênes, en les faisant sécher. Il s'agit d'une nouvelle maladie signalée dès 2010 en Suisse romande et qui est assez virulente.

Rue de la Maladaire

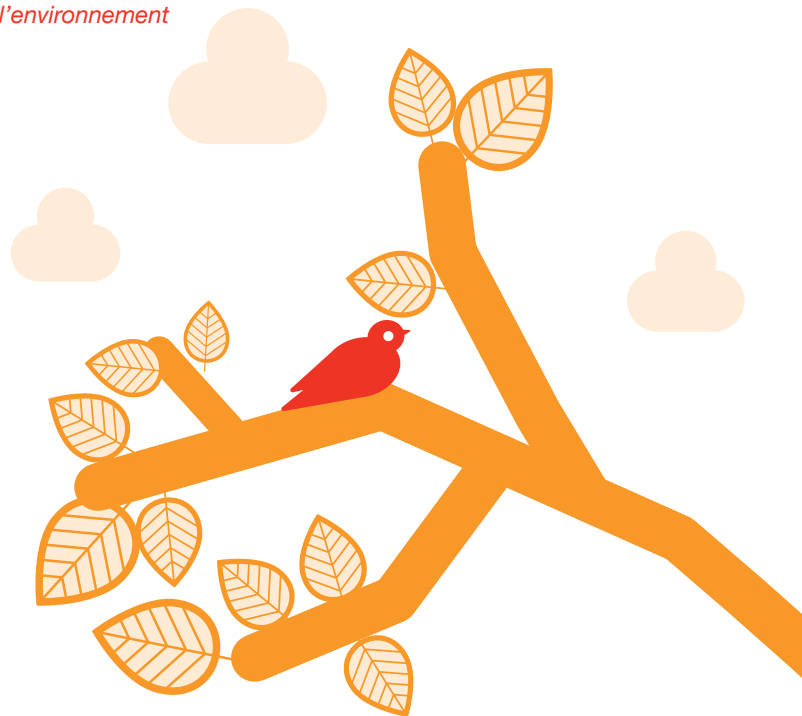
Le cordon boisé soumis au régime forestier longeant cette rue est essentiellement composé de frênes dans un état sanitaire préoccupant, souffrant de flétrissement (deux arbres ont dû être abattus en urgence l'été dernier). Afin de prévenir tout risque de chute, il est prévu d'abattre 51 frênes pour un volume de 34 sylvés. Ces bois seront entièrement valorisés en bois de chauffage. En remplacement de ces arbres, il est prévu de créer un manteau buissonnant coloré et d'y ajouter des arbres de haute tige comme des chênes pédonculés.

Champ-Pittet

Cette forêt n'est pas propriété de la Ville, mais elle est située sur le territoire communal, qui plus est sur le cheminement pédestre reliant la halte CFF de

Champ-Pittet au gymnase de Cheseaux-Noréaz. A cet endroit également, ce sont des critères de sécurité qui ont conduit le propriétaire (Etat de Vaud) à prendre la décision de couper 64 feuillus (hêtre, chêne et frêne) pour un volume de 135 sylvés, suite à plusieurs chutes d'arbres. Les belles billes seront utilisées pour faire des meubles ou vendues dans des scieries d'outre-Jura. Le bois de chauffage restant sera valorisé dans la région ou en Italie. Des essences feuillues indigènes seront plantées en remplacement et quelques baliveaux ombrageront le cheminement piétonnier. A noter que les travaux définitifs seront exécutés une fois que les aménagements de mobilité douce, prévus dans le projet d'agglomération, auront été réalisés.

Service des travaux et de l'environnement



Plantes envahissantes, comment agir?

Qu'est-ce qu'une plante envahissante?

Une plante est dite envahissante quand elle se reproduit à l'état sauvage avec une dynamique d'expansion importante au détriment de la flore locale. Certaines de ces espèces d'origine tropicale sont nommées «néophytes envahissantes».

Ces plantes ont des effets néfastes, tels que:

- Atteintes aux infrastructures et aux milieux naturels (remblais, berges, cours d'eau, bords de route).
- Envahissement de grandes surfaces, en particulier les réserves naturelles.
- Danger pour l'être humain. La Berce du Caucase peut par exemple provoquer de graves brûlures de la peau, si la partie du corps en contact avec la sève de la plante est exposée au soleil. La sève du Sumac peut quant à elle générer des allergies cutanées.

Comment lutter contre la propagation de ces plantes?

Il est impératif de remplacer ces espèces par des plantes faisant partie de la flore suisse ou des espèces horticoles non envahissantes. Lors de l'alimentation des oiseaux en

hiver, il faut privilégier les graines de tournesol, passées dans un petit crible avant de les mettre dans la mangeoire. Ce qui passe au travers du crible doit être jeté à la poubelle et surtout pas au compost, car c'est principalement par les graines pour les oiseaux que l'ambrosie, notamment, se propage dans la nature et nos jardins. Par ailleurs, le nourrissage des oiseaux en dehors de périodes de couverture neigeuse exceptionnelles n'est pas nécessaire, les oiseaux hivernant en Suisse étant bien adaptés au froid.

Pour en savoir plus

Le site Internet de la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages: www.cps-skew.ch. Les sites Internet de l'Etat de Vaud (www.vd.ch) et de la Confédération (www.bafu.admin.ch) fournissent également des informations sur ce sujet.

Le Service des travaux et de l'environnement est à votre disposition au 024 423 60 70 pour répondre à vos questions et vous proposer des alternatives aux espèces indésirables.

Service des travaux et de l'environnement



Taxe au sac : bilan après une année

Le 1^{er} juillet 2011 a été marqué par l'introduction de la taxe au sac à Yverdon-les-Bains. Le principe de pollueur – payeur a été mis en place pour répondre à la Loi cantonale sur la gestion des déchets du 5 septembre 2006 (art.30), mais également pour sensibiliser les Yverdonnois(e)s aux bonnes pratiques en matière de gestion de leurs déchets.

Une année après son introduction, la taxe au sac démontre son efficacité.

Quelques chiffres ...

Amélioration du tri des déchets récoltés à Yverdon-les-Bains
Comparaison entre 2010-2011 et 2011-2012 sur les périodes du 1^{er} juillet au 30 juin

Ordures ménagères incinérables		- 47 %	
Déchets compostables		+ 49 %	
Papiers/cartons		+23 %	
Verre		+ 7 %	
Recyclables divers		+ 72 %	

Points positifs

- Diminution significative des ordures ménagères incinérables (-47%) expliquée notamment par la forte augmentation du taux de tri, et une réduction du phénomène de « tourisme des déchets » en provenance des communes voisines.
- Incitation au tri prouvée par l'augmentation des déchets organiques, des déchets papiers/cartons et des déchets recyclables divers depuis l'introduction de la taxe au sac.

Points à améliorer

- Usage de sacs non taxés, encore quelques fraudeurs.
- Dépôts sauvages sur le domaine public.
- Qualité du tri dans certains points de collectes sélectifs.
- Gestion des containers pour les déchets verts par les propriétaires, conditionnement de ces déchets par les utilisateurs, particulièrement en été.

Mesures d'accompagnement prises

- Amélioration de la collecte porte-à-porte.
- Création et amélioration de points de collecte sélectifs (PCS).
- Nouvelle déchèterie STRID.
- Contrôles et suivi permanent.
- Communication et conseils aux habitants.
- Vélocité – Test de désapprovisionnement des déchets recyclables à domicile.

Conclusion

Un an après l'introduction de la taxe au sac, le bilan est largement positif, on a constaté :

- Une bonne acceptation du nouveau système de la part de la population et des commerçants/artisans.
- Une diminution significative et durable des quantités d'ordures ménagères incinérables.

Actuellement, un Yverdonnois produit en moyenne 455 kg de déchets par année, alors qu'avant l'introduction de la taxe au sac la production s'élevait à 522 kg, soit une diminution de 13 %. Le taux de valorisation des déchets atteint après la première année de la taxe au sac est de 60%, déchets d'entreprise inclus. Ce résultat est conforme à l'objectif fixé par le plan de gestion cantonal qui vise une valorisation de 60% en 2018.

Merci à toute la population pour les efforts consentis en matière de gestion des déchets.

Service des travaux et de l'environnement

Gressy célèbre l'Avent

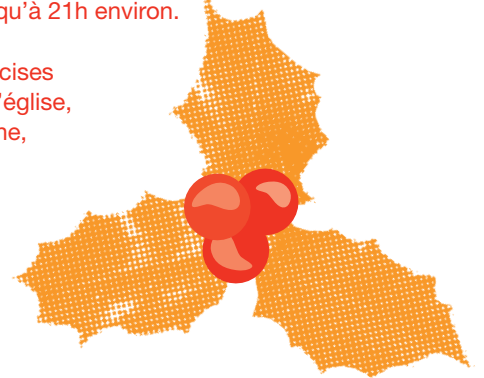
L'association villageoise « Lè Patai » organise, comme chaque année, les Fenêtres de l'Avent dans le village de Gressy, qui comprend aussi Sermuz et le Bas-des-Monts. A cette occasion, un tour des fenêtres est organisé le vendredi 21 décembre 2012, suivi par un moment de partage dans l'abri PC de Gressy, jusqu'à 21h environ.

Vous êtes attendus à 19h précises sur la place de parc près de l'église, munis de vos lampes de poche, lanternes, falots tempête...

Au plaisir de vous rencontrer.

Plus de renseignements :

info@gressy-sermuz.ch
www.gressy-sermuz.ch



Yverdon-les-Bains et région à livre ouvert

Depuis de nombreuses années, la Municipalité manifeste son soutien aux auteurs locaux et aux différentes publications mettant en valeur les richesses régionales et les monuments de la Ville, en se portant acquéreur d'une certaine quantité d'ouvrages.

Ces ouvrages ont déjà eu l'opportunité de jouer un rôle d'ambassadeur auprès des personnalités officielles de passage dans notre Ville ou lors des rencontres organisées dans le cadre des jumelages. Aujourd'hui, la Municipalité souhaite en faire profiter gracieusement les Yverdonnois(e)s intéressé(e)s.

Nul doute que tout un chacun y trouvera son bonheur, que ce soit en perfectionnant ses connaissances sur l'histoire du Château d'Yverdon-les-Bains, des eaux thermales, du lac de Neuchâtel ou encore au travers d'un magnifique recueil portant sur l'architecture d'Expo.02.

Pour plus d'information, nous vous invitons à venir consulter la liste complète des ouvrages offerts sur le guichet virtuel du site Internet de la Ville. Nous tenons ces ouvrages, dans la limite des stocks disponibles, à votre disposition à la réception de l'Hôtel de Ville.

Greffe municipale

Le Château d'Yverdon-les-Bains existe sur Internet



Depuis quelques semaines, le Château d'Yverdon-les-Bains est visible sur le site Internet « Monuments et sites » de l'Etat de Vaud (www.patri-moine.vd.ch).

Les pages consacrées au Château présentent en détail l'histoire du monument et son style architectural. Elles fournissent également des informations précises sur les différentes entités qui sont aujourd'hui abritées dans l'édifice et sur les manifestations qui s'y déroulent. Un riche diaporama permet de

découvrir l'intérieur et l'extérieur du Château et d'admirer sa magnifique cour intérieure récemment rénovée. Soutenu par la Municipalité, le groupe de travail qui a conduit à la réalisation de ce projet était composé de Mmes F. Terrier, directrice-conservatrice du Musée d'Yverdon et région et A. Voirol, mandataire, M. F. Armada, membre de l'ARCHY et Mme D. Faesch, directrice régionale du tourisme Yverdon-les-Bains Région, qui a géré le projet.

Votation communale

Le corps électoral d'Yverdon-les-Bains est appelé à se prononcer le 25 novembre prochain sur l'initiative «Stop aux Bouchons», qui est lancée par le *Bonjour* au sud-ouest de la Ville. *Bonjour* a décidé d'ouvrir ses colonnes aux Initiants et aux Autorités de la Ville, afin qu'ils puissent tous deux

≡≡≡ J'♥ Yverdon-les-Bains ≡≡≡ STOP AUX BOUCHONS !!!

POUR UNE VILLE OUVERTE ET AGRÉABLE À VIVRE...

- Nous disons STOP à une politique clairement dirigée contre les véhicules à moteur, STOP à l'engorgement planifié aux portes de la cité, STOP aux bouchons résultant de multiples obstacles à la fluidité du trafic en ville, STOP aux réponses compliquées et coûteuses données à des questions simples.
- Nous disons OUI à une conception maîtrisée et concertée des circulations (véhicules à moteur, cyclistes, piétons, transports publics), OUI à des solutions concrètes répondant aux besoins d'une ville-centre et de ses quartiers d'habitation, OUI à l'accès facilité à ses commerces, à ses PME, à ses services, à ses lieux de soins, de formation, de sports et de loisirs.



Un contournement



Gagnant - gagnant



- Nous disons STOP aux projets qui envoient toute la circulation de transit à travers des rues à forte densité d'habitation, STOP à la concentration de circulation à proximité immédiate des écoles (collèges de La Passerelle, de Léon-Michaud, de Fontenay, du Cheminet).
- Nous disons OUI à une solution de contournement (50 km/h) en périphérie, OUI à l'absorption facilitée des véhicules automobiles aux sorties autoroutières YVERDON-SUD et YVERDON-OUEST, OUI à l'accès par le sud-ouest aux quartiers d'habitation, aux lieux de travail et de formation.
- Nous disons STOP aux étranglements routiers, STOP à la pollution et au bruit liés aux arrêts et redémarrages des véhicules à moteur, STOP à la fermeture de rues contribuant à la fluidité du trafic durant les heures de pointe.
- Pour favoriser le projet d'agglomération et améliorer la qualité de vie et la sécurité à Yverdon, je vote OUI le 25 novembre 2012 .

A.DONF
TRANSPORT

Trans-Ecole

EXPRESS

JE VOTE **OUI** LE 25 NOV. 2012



le 25 novembre 2012

demande à la Municipalité de mettre en œuvre sans délai le processus de réalisation d'une route de contournement limitée à 50km/h vous présenter leurs arguments en faveur ou contre l'initiative. Chacune des parties dispose d'environ une page pour vous convaincre.

La Municipalité et le Conseil communal recommandent de voter NON à l'initiative

NON... parce que la nouvelle route proposée provoquera des nuisances pour les habitants de nombreux quartiers.

La Municipalité n'est pas opposée à la circulation automobile mais elle s'efforce de mener une politique équilibrée qui harmonise tous les modes de transports utilisés par les Yverdonnois(e)s.

Construire une nouvelle route de transit à 50 km/h, c'est augmenter les nuisances de trafic pour tous les habitants qui vivront à proximité de la nouvelle route et sur les rues perpendiculaires – les dents du peigne que proposent les initiants – comme Pierre-de-Savoie, le chemin des Roseyres, la rue de Graveline, les Moulins, Général-Guisan ou la rue d'Orbe, par exemple.

Une nouvelle route de transit à 50 km/h limite le développement des quartiers d'habitation prévus au sud de l'avenue Kiener qui seront alors traversés par ce nouvel axe réservé aux voitures, perdant ainsi tout l'attrait de quartiers calmes, adaptés à la vie de famille et à la sécurité des enfants.

La Municipalité propose aussi de résoudre l'accès des quartiers sud, mais par une politique beaucoup plus fine, réalisée sur mesure pour les habitants de ces quartiers, en évitant le transit inutile. Il est aujourd'hui avéré que seule une vitesse maîtrisée permet de diminuer les nuisances subies par les habitants des quartiers et d'améliorer leur sécurité. La Municipalité prévoit également des mesures pour faciliter l'accès aux quartiers ouest depuis l'autoroute.

NON... parce que la nouvelle route proposée ne résout pas les problèmes soulevés justement par les initiants.

Elle n'améliore en rien la fluidité de la jonction Yverdon-Sud dont l'engorgement est simplement dû à un mauvais dessin de giratoire selon les spécialistes.

Elle ne résout pas le trafic du centre-ville sinon en facilitant l'accès à la zone de Chamard. La réduction de trafic sera dès lors surtout visible dans les commerces du centre.

Elle ne résout pas le problème du trafic de transit qui se situe en majorité le long du lac entre Yvonand et Grandson.

Une route de contournement n'aura aucun impact sur les problèmes de circulation dans le quartier des Cygnes et des Prés-du-Lac.

Pour réduire durablement le trafic, il ne faut pas simplement construire une route. Il faut développer des mesures globales, qui incluent les transports publics et la mobilité douce, et qui concernent toute la population.

NON... parce que la nouvelle route proposée déséquilibre le budget communal et la planification des investissements.

La Municipalité propose une gestion prudente de ses investissements et de son endettement afin de ne pas se trouver dans la situation de nombre de collectivités publiques obligées de couper dans leurs dépenses. La vision de la Municipalité repose sur une analyse échelonnée dans le temps des besoins pour chacun de ces quartiers sud, ceux qui existent déjà et ceux qui vont être construits d'ici 10 à 15 ans.

La réalisation d'une route de contournement mettrait en péril les investissements prévus dans l'aménagement de la ville, dans les infrastructures (écoles, équipements sportifs) et dans les réalisations liées à la mobilité.

Les initiants promettent aux Yverdonnois(e)s une solution miracle qui ne les a pourtant jamais convaincu(e)s depuis plus de 30 ans. Faites preuve de bon sens et refusez un projet du passé qui ne résout pas les problèmes d'aujourd'hui!

Faites confiance à vos autorités et votez

NON le 25 novembre 2012 à l'initiative «Stop aux Bouchons»!

Les mesures reconnues, efficaces et appliquées partout pour fluidifier le trafic:

TYPE DE MESURE	EFFICACITÉ	YVERDON-LES-BAINS
Améliorer, sécuriser et hiérarchiser les axes routiers existants	✓	En cours
Créer des zones 30km/h dans les quartiers pour y améliorer la sécurité et la qualité de vie	✓	En cours
Créer des parkings d'échange aux entrées de la ville pour les pendulaires	✓	En projet
Garantir un stationnement efficace pour les commerces et les habitants	✓	En cours
Développer l'offre en transports publics urbains et interurbains	✓	En cours
Développer les pistes cyclables et les cheminements piétons	✓	En cours

Les soupes de décembre de retour

Pour la troisième année consécutive, une vingtaine de partenaires du domaine social vont se mettre aux fourneaux du 1^{er} au 24 décembre 2012 pour offrir à la population un bol de potage au goût chaque soir différent, entre 16h et 20h sur le parvis de la gare.

Plus nombreuses encore qu'en 2011, les institutions et associations à vocation sociale d'Yverdon-les-Bains remettront le couvert en cette fin d'année. Sur le principe qui avait fait le succès de l'action « Soupes d'ici et d'ailleurs » ces deux dernières années, elles proposeront aux passants de la gare un moment de convivialité qui réchauffe les corps et les esprits.

Depuis deux ans maintenant, au fil des jours du mois de décembre, un public de plus en plus nombreux se retrouve pour déguster et apprécier ces recettes diverses. L'approche de Noël et la température de saison incitent au rassemblement et rendent les notions de solidarité et de partage d'autant plus importantes.

La population d'Yverdon-les-Bains, ainsi que toute personne passant par la gare dès la tombée du soir, est donc invitée à faire une halte sous le chapiteau pour profiter gratuitement de l'occasion de goûter à une soupe d'ici ou d'ailleurs dans un esprit de fraternité.



Institutions et associations impliquées

Centre culturel portugais • Cartons et jardins du cœur • Service jeunesse et cohésion sociale • Fondation de Vernand (Accadom, Allée Verte, Rive-Thièle) • Fondation Bartimée • Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) • Fondation Estérelle-Arcadie • Espace Prévention • Thaïs & Friends • Le Repuis • Graap-Fondation la Roselière • Croix-Bleue romande • Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI) • Au Fil de l'Autre • Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme • Pro Senectute Vaud • Tisserands du Monde • Relais Contact • La Roulotte • FemmesTische • Femmes solidaires • Association macédonienne A. Makedonski • Foyer de la Thièle • Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains • Zone Bleue • SemoNord

Service de la jeunesse et de la cohésion sociale

« Nom de code Respect: pour toutes et tous »

Après Renens en 2010, Yverdon-les-Bains a conduit cette année le projet « Nom de code Respect: pour toutes et tous ». Ce programme de sensibilisation contre la violence commise envers les jeunes filles a été organisé en collaboration avec l'association ARIP (www.arip.ch/fr), qui œuvre sur ce sujet depuis 2008 en Suisse alémanique. La démarche a eu pour objectif de rendre les filles attentives aux comportements à adopter face à la violence sexuelle (la pose de limites, l'affirmation de soi, l'attitude corporelle). Elle a prôné une image forte et positive des jeunes femmes, loin des clichés de victime ou de femme-objet souvent véhiculés dans notre société.

Pilotée par le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale de la Ville, la campagne yverdonnoise s'est déroulée en deux phases. Dans un premier temps, des ateliers ont été proposés aux adolescentes de 12 à 17 ans fréquentant l'Espace Jeunes de la Cité thermale. Ces ateliers ont eu lieu les 5 et 6 mai 2012 sous forme de discussions et échanges sur des thèmes en relation avec la violence sexuelle, de jeux de rôle et de cours d'auto-défense. Dans ce cadre, une séance photos a eu lieu avec une photographe professionnelle afin de créer les visuels d'une campagne d'affichage. Les participantes ont dû adopter une pose originale, représentant une fille forte, sûre d'elle, capable de s'imposer et de poser des limites.

Dans un deuxième temps, les visuels ainsi produits ont été présentés à la population sous la forme d'une campagne d'affichage dans les bus et les trains de la région, du 10 au 23 septembre 2012. Cette campagne visait à promouvoir le respect envers les jeunes filles et à sensibiliser le public sur la thématique large de la violence.

Service de la jeunesse et de la cohésion sociale

Accueil des nouveaux retraités...

Depuis plusieurs années, la Ville invite les nouveaux retraités à une cérémonie d'accueil, qui aura lieu cette année le mercredi 7 novembre 2012 à l'Aula Magna du Château d'Yverdon-les-Bains. C'est l'occasion de mettre en contact les jeunes retraités avec diverses associations œuvrant dans des domaines très divers tels que la culture, le sport, la danse, la musique ou encore le bénévolat. Cette cérémonie, placée sous le signe de la convivialité, sera agrémentée par le duo Bricomic.

...et des nouveaux habitants

Pour la quatrième année consécutive, les personnes récemment établies à Yverdon-les-Bains ont été invitées à une cérémonie d'accueil le samedi 3 novembre dernier à la Marive, afin de leur permettre de mieux connaître la Ville, les services qu'elle offre ainsi que son organisation.

Cette cérémonie a été l'occasion pour nos invités de faire connaissance avec la Municipalité et des représentants de l'administration, ainsi qu'avec diverses institutions qui ont volontiers répondu à leurs questions.

Le programme prévoyait également une partie récréative, sous la forme d'une visite à choix d'un lieu important de la Ville: Musée d'Yverdon et région, centre historique (visite à pied), Maison d'Ailleurs, Bibliothèque publique ou STRID (déchetterie).

Nous profitons de cet article pour réitérer nos messages de bienvenue aux nouveaux habitants d'Yverdon-les-Bains.

Service de la jeunesse et de la cohésion sociale



Contribution communale pour l'aide au développement

Suite à une motion déposée auprès du Conseil Communal en 1979, Yverdon-les-Bains a inscrit à son budget une somme par habitant (2 fr. en 2012) pour participer à un projet d'aide au développement. Depuis 1994, elle collabore avec la Fedevaco (Fédération Vaudoise de Coopération) qui, par le biais de sa commission technique, examine des projets à soutenir. En 2012, la Municipalité a ainsi octroyé une aide financière de Fr. 50'000.- répartie sur les deux projets suivants :

- 1 Au Zimbabwe, l'association « Youth Empowerment and Transformation Trust » cherche à renforcer les capacités des jeunes en vue d'en faire des acteurs du processus de reconstruction du pays. Elle participe ainsi à la création et au développement d'un mouvement solide, coordonné et dynamique qui donne une voix et des possibilités de réseau aux jeunes marginalisés dans un contexte socio-économique et politique difficile. Cette plateforme de formation basée à Harare garantit la participation des jeunes femmes et promeut les principes démocratiques et de non-violence. L'un des points importants de ces rencontres est la confrontation aux réalités du Sida. L'association organise également une université d'hiver pour former à la gestion de projets les jeunes engagés dans des organisations.
- 2 Au Brésil, l'association « Brésil de Demain » développe un appui et un programme pédagogique et social spécifique pour l'école communautaire Gabriela Feliz. Créée il y a 15 ans, cette école enfantine accueille chaque année une centaine d'enfants dans la favela « Vila Felicidade » de Recife. Cette école vise à offrir une préscolarisation de qualité pour des enfants de 3 à 6 ans qui ne sont souvent pas pris en charge et traînent dans les rues ou à la maison, livrés à eux-mêmes. Le projet « Gabriela Feliz em Paz » se veut un lien entre les habitants de la communauté et l'école, en favorisant des échanges et des activités développant le dialogue et la solidarité.

Si vous voulez en savoir plus sur ces projets, vous pouvez nous contacter ou consulter la rubrique Intégration du site Internet de la commune.

*Service de la jeunesse et de la cohésion sociale
Déléguée à l'intégration*

La Fedevaco tient son Assemblée Générale à Yverdon-les-Bains

Le mercredi 14 novembre 2012 à 20h30 à l'Hôtel de Ville (salle des Débats), la Fedevaco présentera ses prestations et nous fera découvrir les résultats concrets d'une action soutenue par la Ville au Zimbabwe!

Vous pouvez vous inscrire au Service jeunesse et cohésion sociale :
024 423 69 44 ou
katja.blanc@yverdon-les-bains.ch



Rentrée active pour le Pédibus!

En ce début d'année, le Pédibus n'a pas chômé! Durant la Semaine de la mobilité, il a proposé un concours de « la plus belle godasse » aux classes du cycle initial et des 1^{es} et 2^{es} primaires d'Yverdon-les-Bains. Le jury, composé de personnalités de la Ville, s'est réuni le 26 septembre dernier pour délibérer et désigner les grands gagnants, qui sont :

1^{er} prix : classe CIN/32
de Mmes Barraud et Mauesli
du Pavillon de Fontenay

2^e prix ex-aequo : classe CYP1/32C
de Mmes Clerc et Bourgeois
du Collège de Fontenay
et **classe CYP1/B51**
de Mmes Willenegger et Mizraji
du Collège Pierre-de-Savoie

Ces classes ont gagné des bons d'achat, des réflecteurs de l'Association Transport et Environnement (ATE) ainsi que des ballons Pédibus.

Bravo pour ces magnifiques godasses que vous pouvez admirer sur le site Internet de la Ville (rubrique prestations parascolaires).

Cafés Blabla

Le Pédibus a également organisé la 2^e édition des Cafés Blabla du 5 au 12 octobre sous le couvert des 5 principaux collèges de la Ville: Quatre-Marronniers, Passerelle, Jordils, Fontenay et Prés-du-Lac. Le but de ces rencontres est de faire connaître le Pédibus, de proposer un espace de discussion avec les parents qui peuvent faire des propositions et remarques à ce sujet. C'est aussi l'occasion pour les parents de se rencontrer, tisser des liens et, par ce biais, créer peut-être de nouvelles lignes Pédibus. Ces moments se déroulent dans la joie et la bonne humeur autour d'un café et de petits biscuits.

Pour le Pédibus, c'est l'opportunité de créer un fichier de contacts afin d'améliorer l'accompagnement des enfants selon les désirs et les souhaits des parents.

Si vous êtes intéressé(e) à participer ou avez des questions au sujet du Pédibus, contactez Bruna Tuosto à l'adresse suivante: pedibus@ylb.ch

*Service de la jeunesse
et de la cohésion sociale*

«Les Moulins d'Orient» au 1^{er} août à la plage

En 2011, des jeunes adolescents ont participé à l'organisation de «L'autre 1^{er} août» en présence d'un éducateur de rue (Travailleur Social Hors Murs) actif dans le quartier des Moulins. Cette expérience les a motivés à prendre part de manière plus engagée à la manifestation 2012, notamment autour de l'idée d'un stand au profit de l'association du quartier.

Le pari a été tenu! Accompagnés par le TSHM susmentionné, ils ont mis sur pied et animé un espace oriental durant l'édition 2012 de «L'autre 1^{er} août». L'installation d'une tente berbère, les biscuits orientaux et le thé à la menthe ont offert une touche méditerranéenne à la manifestation. Le président de l'association du quartier des Moulins témoigne de son implication: «On n'a pas fait vraiment de bénéfice cette année, mais on sera plus fort l'année prochaine!». En dehors de l'apprentissage inhérent à la mise sur pied d'un projet, l'enjeu pour le TSHM est de taille puisqu'il s'agit de favoriser l'implication de publics à priori peu intéressés par ce type d'évènement, d'élargir la dimension communautaire de la manifestation et de renforcer la mixité sociale.

Même si certains ajustements en matière d'organisation et d'intégration dans la gestion du projet restent à opérer, et malgré l'absence de bénéfice pour l'association des jeunes du quartier des Moulins, cette première expérience constitue une excellente réussite sociale.

*Le Service de la jeunesse
et de la cohésion sociale*

Réaménagement de la place Bel-Air

La place Bel-Air fera l'objet d'un réaménagement au printemps 2013 afin de la rendre plus sûre et plus conviviale pour ses différents usagers. A terme, il est prévu de créer une véritable place en ce lieu central de la Ville, qui permettra de séparer le trafic routier et piéton, pour la sécurité et le confort de toutes et tous.

Le changement principal consistera à aménager un espace public devant les différents commerces de la place, formant un triangle de la rue d'Orbe au pont de Gleyres. A l'exception des zones de stationnement (taxis, motos, livraison) et de la route, la nouvelle place Bel-Air sera dévolue aux nombreux piétons qui l'empruntent quotidiennement. Elle accueillera des bancs circulaires parés de plantations diverses et des supports pour les vélos. Un véritable arrêt de bus sera également créé, avec la mise en place de deux abris et de panneaux affichant les ho-

raires en temps réel des bus Travys. Le trottoir longeant le bâtiment du Service de la jeunesse et de la cohésion sociale sera également élargi au niveau de l'angle avec le quai de la Thièle. Le passage piéton, sis actuellement en face de la rue d'Orbe, sera déplacé plus en avant de la rue de Neuchâtel pour en améliorer la sécurité. Enfin, un nouveau marquage routier sera mis en place sur toute la zone.

Les travaux de réaménagement de la place Bel-Air sont planifiés pour le printemps 2013 et dureront environ 2 mois. Ils provoqueront inévitablement quelques difficultés de circulation dans ce secteur. Un plan de circulation provisoire sera donc mis en place pour faciliter le transit sur cet important axe routier.

Le Délégué à la mobilité

Des passages piétons plus sûrs

La rue des Remparts et l'avenue Haldimand sont pourvues de passages piétons qui, aujourd'hui, ne répondent plus aux normes en matière de circulation routière.

Il est donc prévu de les réviser au plus vite, afin d'améliorer la sécurité des piétons et la fluidité du trafic. A l'avenue Haldimand, les passages piétons seront dotés d'îlots centraux élargis. A la rue des Remparts, les travaux consisteront à créer des îlots de protection des usagers sur deux passages piétons de la rue. La mise à l'enquête aura lieu cet automne et les réalisations se feront d'ici le printemps prochain.



L'illustration de cet article n'est pas la représentation réelle de la future place Bel-Air.

Les conseils éclairés du Service des énergies

Puis-je me doucher à volonté et quand même économiser l'eau?

A l'achat de pommes de douche et de robinetteries, il convient d'observer la nouvelle étiquette-énergie qui indique la quantité d'eau chaude qui coule à travers les produits sanitaires. Munie d'un A, la pomme de douche consomme peu. Avec un G, l'économie d'eau est en revanche pratiquement nulle. En achetant des produits assortis de l'étiquette-énergie A, vous gagnez sur deux tableaux: vous économisez non seulement de l'énergie, mais aussi de l'argent.

Vaut-il la peine de se comporter d'une manière économe avec l'eau chaude?

Une famille de quatre personnes, ayant aujourd'hui une salle de bains équipée de pommes de douche et de robinetteries de qualité moyenne (catégorie D), est susceptible d'économiser environ 290 francs par an en passant à des produits efficaces (catégorie A), tout en abaissant les émissions de CO₂ de 450 kg.

Le site www.suisseenergie.ch vous renseigne sur les moyens d'économiser l'énergie.

Projet d'agglomération AggloY: consultation publique

Le projet d'agglomération 2012 sera mis en consultation publique auprès de la population d'Yverdon-les-Bains dès le 9 novembre 2012. Les Yverdonnois(e)s pourront prendre connaissance des aménagements et développements prévus par AggloY dans le domaine de l'urbanisation et des transports principalement d'ici 2030.

Afin de permettre à chacun de s'exprimer facilement, un site internet ad hoc a été créé à l'adresse www.consultation-aggloy-2012.ch. Il permet de consulter tous les documents, de donner directement son avis et de prendre connaissance des contributions des autres citoyens.

Une séance d'information publique, dont la date sera annoncée ultérieurement, est aussi prévue ainsi qu'une consultation du document au greffe communal.

AggloY est aussi en ligne sur son site général www.aggloy.ch et sur sa page Facebook www.facebook.com/aggloy.



Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: Imprimerie Cornaz SA

Editeur responsable: Commune d'Yverdon-les-Bains, 024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction: Daniel von Siebenthal, Patrick Genoud, Laurent Exquis, Marie-Christine Dolci-Gindroz, André Gallandat, Catherine Guanzini, Daisy Jeanneret, Markus Baertschi, Lorna Bertina, Pedro Camps